

Gazifère Inc.
Plan d’approvisionnement gazier
2017-2018-2019

Le Règlement sur la teneur et la périodicité du plan d’approvisionnement entré en vigueur en août 2001 exige que tout titulaire d’un droit exclusif de distribution de gaz naturel prépare et soumette à l’approbation de la Régie de l’énergie (Régie) son plan d’approvisionnement.

Afin de répondre à cette exigence, Gazifère compte d’abord présenter le contexte particulier dans lequel la compagnie évolue et comment elle rencontre les besoins en gaz naturel de ses marchés.

Gazifère n’a pas de service d’approvisionnement gazier et n’a donc pas de plan d’approvisionnement comme tel.

En effet, l’unique fournisseur de gaz naturel de Gazifère est Enbridge Gas Distribution Inc.¹ (Enbridge) qui fournit le gaz sous le tarif 200. Le tarif 200, introduit le 1er octobre 1991, est un tarif de service en gros qui s’applique à tous distributeurs désirant transporter le gaz dans le système de distribution d’Enbridge vers différents territoires, à l’extérieur de la franchise d’Enbridge. Le 1^{er} octobre 1991, Gazifère a conclu une entente avec Enbridge pour refléter l’introduction du tarif 200 qui, depuis, se renouvelle d’année en année à moins qu’une des deux parties y mette fin.

Gazifère qui se trouve sur la rive québécoise est donc devenu un client d’un distributeur ontarien desservi à partir de la rive ontarienne. C’est la raison pour laquelle, à cette même date, soit le 1^{er} octobre 1991, Gazifère a aussi signé un contrat de transport avec Niagara Gas Transmission (Niagara) afin de transporter le gaz de la rive ontarienne à la rive québécoise. La base de facturation pour ce service est le coût de service de Niagara.

Ces deux contrats d’approvisionnement gazier ont été approuvés par la Régie du gaz naturel dans sa décision D-92-28 du 28 septembre 1992 et du 6 novembre 1992 (motifs).

Gazifère obtient donc tous ses services d’approvisionnement d’Enbridge par le biais du tarif 200 :

- Fourniture du gaz naturel incluant le gaz de compression
- Transport sur TCPL
- Équilibrage de la charge

¹ Le 25 juillet 2002, le nom d’Enbridge Consumers Gas a été changé de « The Consumers’ Gas Company Ltd. » à Enbridge Gas Distribution Inc.

Gazifère Inc.
Plan d’approvisionnement gazier
2017-2018-2019

Le tarif 200 a aussi permis à Gazifère d’offrir, dès l’année témoin 1991-1992, le service-T à ses clients. En effet, Enbridge accepte de céder de façon temporaire sa capacité sur TCPL aux clients de Gazifère qui optent pour le service-T. Pour l’année financière se terminant au 31 décembre 2015, 24% des volumes livrés par Gazifère étaient en service-T.

Le tarif 200 répond donc à tous les besoins en approvisionnement gazier de Gazifère.

Par ailleurs, dans le cadre de la demande tarifaire 2016 (dossier R-3924-2015), Gazifère a annoncé qu’un nouveau service de transport serait offert à ses clients, soit le service T à Dawn. Celui-ci devait être en service dès le mois de novembre 2017, ce qui aurait requis des modifications aux *Conditions de service et Tarif* dans le présent dossier tarifaire. Or, à ce jour, il est plutôt prévu que ce service ne sera offert qu’à compter de l’année tarifaire 2018. Conséquemment, aucun changement aux *Conditions de service et Tarif* n’est requis cette année et, selon l’évolution du projet, des modifications pourraient être proposées dans le cadre du dossier tarifaire 2018.

Le tableau suivant présente les volumes associés au plan d’approvisionnement gazier de Gazifère pour les années 2017 à 2019.

Gazifère Inc.
Plan d'approvisionnement gazier
2017-2018-2019

Approvisionnement gazier
10³m³

	2017	2018	2019
Résidentiel	71 923	72 861	73 799
Commercial	64 820	65 338	65 856
Industriel	41 274	41 274	41 274
	178 017	179 473	180 929
PGEE (1) -Résidentiel	4 825	4 839	4 854
PGEE (1) -Commercial	3 248	3 422	3 576
	169 944	171 212	172 499
Ventes totales	<u>169 944</u>	<u>171 212</u>	<u>172 499</u>

Note (1): Réduction de volumes provenant du Plan global en efficacité énergétique depuis son introduction en 2001.